



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **La mobilisation vaudoise a payé : les CFF peuvent poursuivre leurs projets immobiliers**

**Les CFF viennent de recevoir le feu vert de la Confédération pour poursuivre leurs projets immobiliers dans l'Ouest lausannois. Les arguments vaudois pour défendre ces projets essentiels pour le canton ont convaincu le Conseil fédéral de revoir sa position. Le Conseil d'Etat remercie pour leurs forts engagements la députation vaudoise aux Chambres fédérales, le Grand Conseil et les autorités communales de Renens, Prilly, Lausanne et Chavannes-près-Renens.**

La large mobilisation vaudoise pour défendre les projets urbanistiques et immobiliers dans l'Ouest lausannois menacés par la volonté de la Confédération de ne pas augmenter le plafond d'endettement des CFF a payé. Le Conseil d'Etat constate avec satisfaction que le transporteur a reçu de son unique actionnaire l'autorisation de poursuivre les chantiers déjà mis à l'enquête et économiquement viable. Les arguments vaudois ont été entendus par le Conseil fédéral. La forte mobilisation et l'union des acteurs politiques vaudois dans ce dossier ont ainsi porté leurs fruits.

Le Conseil d'Etat remercie l'engagement de la députation vaudoise aux Chambres fédérales, qui s'est traduit notamment par le dépôt, avec succès, d'une motion par le conseiller aux Etats et président de OuestRail Olivier Français. Le soutien unanime du Grand Conseil et le fort engagement des municipalités communales de Chavannes-près-Renens, Lausanne, Prilly et Renens ont démontré l'importance stratégique de ces projets immobiliers, en lien étroit avec les nombreux investissements en cours pour renforcer la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens.

Au moment où la lutte contre le réchauffement climatique est une priorité, un report des projets urbanistiques de l'Ouest lausannois aurait été en contradiction avec la volonté d'améliorer l'accessibilité des emplois et logements en transports publics et de lutter ainsi contre l'étalement urbain. Les chantiers autour des gares de Prilly-Malley et de Renens vont également pouvoir jouer un rôle dans l'indispensable politique anticyclique d'investissements pour limiter les conséquences économiques de la crise sanitaire actuelle et permettre à de nombreux bureaux et entrepreneurs vaudois de sauvegarder des emplois.

Le Conseil d'Etat restera particulièrement attentif à ce que les CFF puissent continuer ces prochaines années à poursuivre tous les projets ferroviaires indispensables pour fluidifier la mobilité de l'ensemble des Vaudoises et Vaudois. Les pertes financières liées à la pandémie COVID-19 ne doivent pas les obliger à renoncer à lancer de nouvelles liaisons ou à développer le trafic international, qui, aujourd'hui, n'a toujours pas bénéficié du moindre coup de pouce de la Confédération, contrairement au trafic aérien.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 février 2021